

CONCOURS PAYSAGE, FLEURISSEMENT ET CADRE DE VIE
JURY DÉPARTEMENTAL HAUTE-SAVOIE

- RAPPORT D'ÉVALUATION DU JURY -
- ANNÉE 2014 -

- Commune -
Combloux

Nombre d'habitants : 2 080

Classement actuel : 0 fleur 1 fleur **2 fleurs** 3 fleurs 4 fleurs

Représentants de la commune :

Maire : BERTOLUZZI Jean - 04 50 58 60 32

Responsable concours : POTHÉ Didier - 04 50 58 66 60

Responsable(s) SEV : POTHÉ Didier - 04 50 58 66 60

Membres du jury :

Alain ANTHOINE, Antoine Deneuille, Sylvain Rochy

Date et heure de la visite :
28 Juillet 2014 à 10h30



CRITÈRES D'ÉVALUATION

1 / LA DÉMARCHE DE VALORISATION

inexistant

initié

réalisé

conforté

● Présentation des motivations pour l'obtention du label par le maire

Connaissance et prise en compte des exigences du label

Connaissance et prise en compte du contexte local (culturel, économique, social, environnemental...)

● Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement

Cohérence entre le projet municipal, sa réalisation et sa gestion

Prise en compte du paysage dans le projet d'aménagement

Présence du végétal toute l'année

● Stratégie de gestion

Présence et cohérence de modes de gestion

Pertinence de la gestion en fonction des lieux

2 / ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE

inexistant

initié

réalisé

conforté

● Actions vers la population

Information

Concertation

Animation

Promotion du label

* Actions vers les touristes

Information / animation

Promotion du label

* Actions vers les services municipaux

Information / concertation / coproduction

* Actions vers les autres gestionnaires de l'espace public

Information / concertation / coproduction

3 / PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT

inexistant

initié

réalisé

conforté

● Arbres

Diversité botanique

Pertinence des plantations (choix des variétés et des techniques) en fonction des lieux

Qualité d'entretien et mesures de protection

Renouvellement

● Arbustes, plantes grimpantes

Diversité botanique

Pertinence des plantations (choix des variétés et des techniques) en fonction des lieux

Qualité d'entretien (taille notamment)

Renouvellement

● Pelouses, prairies, couvre-sols...

Pertinence des plantations (choix des variétés) en fonction des lieux

Qualité d'entretien

● Fleurissement

Diversité botanique

Pertinence des compositions (choix des variétés et des techniques) en fonction des lieux

Créativité

Harmonie des compositions (association végétale, couleurs, volume)

Qualité d'entretien

4 / GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

inexistant | initié | réalisé | conforté

Actions en faveur de la biodiversité

Connaissance et inventaire	X	**	*/**	
Protection	X	**	*/**	
Amélioration	X	**	*/**	
Sensibilisation	X	**	*/**	

Actions en faveur des ressources naturelles

Sol (connaissance, protection, valorisation)	X	**	*/**	
Eau (origine et économie de la ressource)	X	**	*/**	
Intrants (réduction des produits de synthèse et solutions alternatives)	X	**	X	
Déchets verts (limitation et valorisation)	X	**	*/**	
Énergie (réduction des consommations et solutions alternatives)	X	**	*/**	

Actions en faveur de la qualité de l'espace public

Maîtrise de la publicité et des enseignes		X	**	
Rénovation et entretien des façades	*	X	*/**	
Effacement des réseaux	*	X	*/**	
Intégration du mobilier urbain		*	X	
Qualité de la voirie et des circulations		*	X	
Propreté		*	X	

5 / ANALYSE PAR ESPACE

inexistant | initié | réalisé | conforté

Pertinence de l'aménagement paysager et de la gestion

Entrées de commune		*	X	
Centre de commune			X	
Quartiers d'habitation		*	X	

* Pertinence de l'aménagement paysager et de la gestion

Parcs et jardins			*/**	X
Jardins à vocation sociale et pédagogique	*/**	**	*/**	
Abords d'établissements publics		*	*/**	
Cimetières	*/**	**	*/**	
Espaces sportifs	*/**	**	*/**	
Zones d'activité		*/**	*/**	
Espaces naturels		*	*/**	
Maillages et coulées vertes	*/**	**	*/**	
Infrastructures de déplacement	*	**	*/**	
Autre espace				

6 / LA VISITE DU JURY

inexistant | initié | réalisé | conforté

Présence d'un binôme élu et technicien			*/**	X
Organisation de la visite		*	*/**	X
Pertinence du circuit		*	*/**	X

critères spécifiques : critères à apprécier uniquement si la commune est concernée. *

Pour plus d'information :
www.villes-et-villages-fleuris.com

Ces critères d'évaluation ont été établis en concertation avec les communes et le réseau à travers les enquêtes menées par le CNVVF entre 2009 et 2011. Ils ont été formalisés par un groupe de travail qui a associé des représentants des communes, des départements, des régions et du CNVVF.

APPRÉCIATION GÉNÉRALE

POINTS REMARQUABLES

Bon accueil de la part de l'équipe municipale, bien au fait de l'importance du label pour une commune. Plusieurs réalisations récentes en entrée de commune notamment : aménagement d'un parking végétalisé avec arbres et vivaces diversifiées, création d'une aire multisports avec skatepark et terrain BMX à proximité. Plantation d'un verger communal. Larges trottoirs pour accéder au centre bourg. Fleurissement abondant et de qualité. Les élus ont un projet de réhabilitation de la place entre mairie et église. Beau patrimoine architectural avec utilisation de granits de la vallée. Crèche réhabilitée avec soin et choix esthétique de garde-corps bien réfléchi par les élus. Un chemin piéton nous emmène ensuite jusqu'au plan d'eau biotope communal. Le vaste parc sur lequel est implantée la zone de baignade constitue une zone d'activités ludique (jeux d'enfants). L'ensemble du site est géré sans utilisation de phytosanitaires. On peut noter que la municipalité a conservé à proximité immédiate de cet espace des prairies pâturées.

POINTS À AMÉLIORER

Travailler un peu sur le fleurissement et utiliser plus de variétés nouvelles, plus d'originalité. Présence de trop de couleurs différentes dans le fleurissement de la zone plus urbaine. Essayer d'intégrer dans les projets futurs le fleurissement et la végétalisation en pleine terre en supprimant une partie des jardinières et séparateurs de voie. Essayer de renouveler le mobilier urbain avec des éléments plus modernes.

AVIS DU JURY / PRÉSÉLECTION AU CONCOURS RÉGIONAL

Au vu du patrimoine de la commune, des aménagements récents et du parc où est situé la zone de baignade, Combloux peut concourir à l'obtention de la 3^{ème} fleur. Attention toutefois à travailler sur les points ci-dessus au préalable.

Pour plus d'infos sur le concours vous pouvez consulter le site : www.paysages74.fr

